

Santé Mentale Europe regrette une occasion manquée pour l'adoption d'une stratégie en santé mentale pour l'Union européenne

Communiqué de presse -7 décembre 2007- pour diffusion immédiate

Le 6 décembre 2007, le commissaire européen en charge de la santé, Markos Kyprianou, a annoncé que la stratégie attendue en matière de santé mentale sera très probablement remplacée par un «pacte sur la santé mentale». La première étape de ce processus sera marquée par l'organisation d'une conférence de haut niveau sur la santé mentale en juin 2008. La conférence devrait accueillir les ministres de la santé des Etats membres, ainsi que des représentants haut placés du secteur de la santé et d'autres secteurs pertinents.

«Nous regrettons profondément que l'Union Européenne n'ait pas réussi à parvenir à un accord sur l'adoption d'une stratégie européenne commune en matière de santé mentale» a déclaré Mary Van Dievel, directrice de Santé Mentale Europe. «Bien que la nouvelle proposition de la Commission vise à renforcer la coopération entre les différentes politiques et entre les Etats Membres, ce qui serait bienvenu, elle ne fournit pas de base solide pour une action commune dans l'un des domaines de compétence clefs de l'Union, à savoir la promotion de la santé mentale et du bien être».

L'article 152 (ex article 129) du Traité des communautés européennes dispose: «Un haut niveau de protection de la santé humaine, incluant la santé mentale, doit être assuré dans toutes politiques communautaires.»

Dans le respect de cette disposition du traité, Santé Mentale Europe pense que l'Union Européenne doit développer une stratégie globale de promotion de la santé mentale positive et du bien-être pour tous, ainsi qu'encourager une meilleure coopération entre les Etats Membres afin de combattre les inégalités entre les pays.

Dans le même temps, Santé Mentale Europe est bien consciente des différences et écarts qui existent entre les politiques relatives à la santé mentale de chaque Etat membre. Un cadre de coopération pour la promotion de la santé mentale est indispensable si l'on veut faire en sorte que ces disparités et ces écarts, qui existent au sein de l'union, soient pris en compte et traités efficacement.

Santé Mentale Europe appelle l'Union européenne et les Etats Membres à s'assurer que le pacte sur la santé mentale adopte une approche large de la promotion de la santé mentale et du bien-être, et englobe toute les couches de la population européenne. Un pacte sur la santé mentale efficace devrait également encourager la mise en œuvre de mesures et actions appropriées qui dépasseront la simple mise en place de conférences thématiques.

Pour plus d'information :

Le secrétariat de Santé Mentale Europe, e mail : info@mhe-sme.org

Notes :

Santé Mentale Europe (SME) est une organisation non gouvernementale européenne qui travaille à la promotion de la santé mentale positive, à la prévention des troubles mentaux, à l'amélioration des soins, à la défense de l'inclusion sociale et à la protection des droits fondamentaux des (ex)usagers des services de santé mentale, de leurs familles et de leurs soignants. Pour plus d'informations : www.mhe-sme.org